

**NIGÉRIA**

**Des violations des droits  
humains auraient été  
commises par les troupes  
déployées dans le delta du  
Niger**

Index AI : AFR 44/04/99

Il est à craindre que l'opération militaire lancée dans le delta du Niger en vue de débusquer et d'arrêter les jeunes gens armés qui ont tué 12 policiers ces dernières semaines ne se soit soldée par des homicides de civils innocents et des incendies de villages, a déclaré ce jour (mardi 23 novembre 1999) Amnesty International.

« Au lieu de mettre un terme aux troubles croissants que connaît la région, le gouvernement nigérian a peut-être ouvert la voie à de nouvelles violations des droits humains », a déploré l'Organisation.

Des habitants fuyant les environs de la ville d'Odi, dans l'État de Bayelsa, ont affirmé que des soldats avaient tué des dizaines de

personnes, dont des femmes et des enfants. Il s'est avéré impossible d'avoir confirmation de ces informations, car l'accès à la zone a été interdit aux journalistes et à d'autres personnes qui, en outre, ont été empêchés de parler aux blessés hospitalisés à Port Harcourt, au nombre desquels figurent des soldats.

Des responsables auraient déclaré que 43 personnes avaient été tuées. L'armée a affirmé que ce chiffre était exagéré mais n'a fourni aucune information sur le nombre de morts ou de blessés. Il semble que les forces régulières aient elles aussi essuyé des pertes.

Avant le déploiement des militaires, la population locale avait fui la région, craignant des représailles de

la part de l'armée. Les autorités ont averti les responsables des communautés locales et les professionnels de la santé qu'ils risquaient d'être arrêtés s'ils donnaient refuge à des criminels.

Toutefois, Amnesty International craint que les forces armées ne mènent de nouveau une véritable campagne de représailles contre des civils qui sont totalement étrangers aux violences commises dans le delta du Niger.

*« Si les militaires opèrent en dehors du cadre de la loi, bien loin de combattre l'anarchie croissante qui règne dans le delta du Niger, ils ne feront qu'aggraver la situation »*, a mis en garde

En janvier et septembre de cette année, dans cette même partie de l'État de Bayelsa, l'armée aurait eu recours de manière abusive à la force, y compris meurtrière, contre des jeunes gens. Ces derniers manifestaient contre la présence des forces de sécurité dans la région et menaient campagne pour

Amnesty International.

Dans le passé des soldats déployés dans la région ont déjà attaqué des civils sans défense et pillé leurs domiciles, en représailles à des agissements imputables à des groupes armés et à des homicides de policiers et de soldats.

Si l'Organisation reconnaît qu'il incombe aux autorités de mettre un terme aux homicides de policiers et de militaires ainsi que de traduire en justice leurs auteurs, elle demande instamment au gouvernement de faire en sorte que l'armée ne fasse pas un usage abusif de la force et que les droits fondamentaux de toutes les personnes arrêtées soient respectés.

l'arrêt de la production de pétrole. D'après les informations recueillies, les militaires ont également mené des attaques et commis des homicides au sein de leurs communautés, à titre de représailles.

Plus de 20 jeunes auraient été tués en janvier, parmi lesquels

Wariebi Ajoko, un adolescent de quatorze ans. Les soldats ont emmené son corps, qui n'a jamais été restitué à sa famille. Son père figurait au nombre des anciens de la communauté qui ont été arrêtés et torturés par les forces de sécurité et contraints de boire leur propre urine après avoir été détenus pendant plusieurs jours à l'extérieur, sans eau ni nourriture.

Aucune enquête n'a été menée sur les homicides commis par les forces de sécurité sous les gouvernements militaires au pouvoir jusqu'en mai 1999. Bien que les nouvelles autorités civiles aient ordonné l'ouverture d'une enquête interne au sein de l'armée sur les homicides perpétrés en septembre dans l'État de Bayelsa, on ignore tout de la nature de ces investigations, de leurs premiers résultats – les autorités n'ont pas même révélé le nombre et l'identité des personnes tuées – et du moment auquel le gouvernement entend rendre publiques ses conclusions et ses recommandations.

« En omettant de divulguer les résultats des enquêtes internes et de traduire en justice ceux qui se

sont rendus responsables d'homicides illégaux ou d'un usage abusif de la force par le passé, les autorités ne feront qu'accentuer encore le sentiment d'impunité qui prévaut dans les rangs des forces de sécurité », a conclu l'Organisation.

#### Informations générales

Le 20 novembre, le gouvernement a envoyé des troupes par camions entiers dans le delta du Niger, après que 12 policiers eurent été enlevés et tués par des jeunes gens armés appartenant au groupe ethnique des Ijaw, dans l'État de Bayelsa. Avant ces décès, des affrontements avaient éclaté le 30 octobre et opposé pendant trois jours des groupes armés des ethnies Yoruba et Ijaw, à Lagos, faisant au moins 12 morts, dont quatre policiers.

Le Nigéria a retrouvé un gouvernement civil en mai dernier, après quinze années de régime militaire au cours desquelles la pauvreté des habitants du delta du Niger, pourtant riche en pétrole, a suscité des manifestations de mécontentement populaire de plus en plus fréquentes. Les groupes

ethniques qui vivent dans cette région, dont celui des Ijaw est le plus nombreux, soutiennent qu'ils n'ont pas été convenablement dédommagés pour les atteintes à l'environnement qui ont affecté leurs activités de pêche et d'exploitation agricole, ni obtenu une part équitable des recettes pétrolières.

Depuis 1997, de nombreuses personnes sont mortes au cours d'affrontements interethniques provoqués par des litiges fonciers ou des différends liés au pétrole. Depuis 1998, la prise d'installations pétrolières et l'enlèvement de travailleurs de l'industrie pétrolière – dont six au moins auraient été tués – ont sérieusement perturbé la production de cet hydrocarbure, qui constitue le pivot de l'économie nigériane. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566, ou consulter notre site sur Internet (<http://www.amnesty.org>).